



CONSEIL COMMUNAL DE GOUMOËNS

Procès-verbal No 22 - séance du 27 octobre 2015

Présidence : M. Claude Risch

Le Conseil communal s'est réuni sur demande de la Municipalité avec l'ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2015
4. Communications du Bureau
5. Communications de la Municipalité
6. a) **Préavis municipal no 05/2015** : relatif à l'arrêté d'imposition 2016
b) Rapport de la commission des finances
7. a) **Préavis municipal no 06/2015** : relatif au budget 2016
b) Rapport de la commission des finances
8. Election de deux membres à la commission de gestion, dont un suppléant
9. Election d'un membre suppléant à la commission des finances
10. Propositions individuelles
11. Divers.

M. Claude Risch, Président, ouvre la séance à 20h15 en souhaitant la bienvenue à chacun. Il adresse un mot de remerciement à la Municipalité qui présente ce soir le préavis relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année prochaine, mais également le budget. Avant de passer la parole à la secrétaire pour l'appel, il informe le Conseil que deux membres ont démissionné, soit : Mme Véronique Joseph (déménagement) et M. Guillaume Gonzalez. Le Conseil ne compte désormais plus que 32 membres.

1. Appel

Mesdames et Messieurs Aeschbach Fritz, Auberson David, Bolomey Françoise, Marguerat Doris, Meylan-Bezençon Estelle et Vincent Alexandre se sont excusés. Mesdames et Messieurs Beerens Yves, Bezençon Cyril, Glauser Michel, Gulizia Rosina sont absents. Membres présents : 22.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour n'amène pas de commentaire particulier, il est accepté unanimement.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2015

Chaque membre a reçu le procès-verbal de la séance du 24 juin 2015 avec la convocation du jour. La discussion est ouverte. Il n'y a pas de remarque et le procès-verbal est accepté avec 2 abstentions.

4. Communications du bureau

La principale activité du bureau du Conseil a résidé ces dernières semaines dans la préparation des élections fédérales. Le Président remercie les personnes qui se sont mobilisées le dimanche 18 octobre dernier. Il remercie également M. Philippe Duperrex qui a dû le remplacer à plusieurs occasions pendant le mois de septembre, soit pendant ses vacances.

Le Président passe ensuite la parole à la Municipalité :

5. Communications de la Municipalité

M. Philippe Jamain

- Les travaux de mise en séparatifs Sur Fontaine ont débuté le 31 août dernier. Ils ne sont pas encore terminés en raison du problème récurrent d'un habitant qui ne veut pas déplacer son tas de bois. Affaire à suivre par conséquent.

M. Bernard Favre :

- Apporte quelques précisions sur le poste SIEGEO /épuration qui figure au budget : une taxe pour l'épuration des micropolluants a été introduite, de Fr. 9.00 par habitant. Ces frais sont facturés à toutes les communes du Gros-de-Vaud.
- Sapins de Noël : certaines personnes ont estimé l'année dernière que la distribution des sapins s'était faite trop tardivement. Cette année, elle aura lieu le mercredi 16 décembre au local de la voirie à partir de 17h30. Un tout-ménage va être envoyé prochainement pour informer la population.

Mme Annie Marguerat :

- Comme chacun a pu le lire sur un tout-ménage, une personne est recherchée pour travailler au centre de tri. Le choix n'a pas encore été fait.
- Suite au postulat déposé par la commission de gestion lors du dernier Conseil, le contrat DESA a été dénoncé pour la date de son échéance. Trois offres ont été faites dont celle de l'entreprise DESA. Elles seront dûment examinées par l'Exécutif.

M. Jean-Luc Bezençon :

- Grande salle : les résultats financiers pourront être présentés lors de la prochaine séance du Conseil. M. le Syndic remercie M. Jean-Daniel Moix, répondant du Conseil communal, pour sa grande disponibilité tout au long du chantier. M. Moix a assisté à toutes les séances de chantier avec le Syndic. Il a également été d'une grande aide pour les contrôles des factures. A ce jour, Fr. 3'350'000.00 ont été dépensés sur les Fr. 3'512'000.00 budgetés.

Mme Janet Maillard demande la parole et constate que beaucoup de monde pose la question de savoir où est la grande salle, aucun panneau ne l'indiquant dans le village. M. le Syndic abonde dans son sens et affirme qu'il est prévu de poser prochainement un panneau.

Les communications municipales n'amenant pas d'autre commentaire, le Président propose de passer au point suivant de l'ordre du jour :

6. a) **Préavis municipal no 05/2015** : relatif à l'arrêté d'imposition 2016
et
b) Rapport de la commission des finances

Chaque conseiller a reçu le préavis de la Municipalité. Consciente des perspectives à venir en matière de dépenses non compressibles qui chargent notre budget et soucieuse de maintenir des liquidités suffisantes pour garantir les investissements locaux, la Municipalité propose au Législatif de maintenir le taux d'imposition à 77% de l'impôt cantonal de base.

La parole est donnée sans attendre à la commission des finances pour la lecture de son rapport, par la voix de M. Jean-Daniel Moix. Dite commission rejoint les conclusions de la Municipalité et compte tenu des éléments en sa possession, propose au Conseil de soutenir le préavis en fixant, pour l'année 2016, le taux d'imposition communal à 77% en ce qui concerne :

- Les impôts sur le revenu et sur la fortune des personnes physiques, ainsi que l'impôt spécial dû par les étrangers.
- L'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital des personnes morales
- L'impôt minimum sur les recettes brutes et les capitaux investis des personnes morales qui exploitent une entreprise.

A ce stade, le Président propose de passer directement au point 7 de l'ordre du jour, soit au budget 2016, ce point étant bien entendu lié au précédent. Il procédera au vote des deux préavis après discussion sur le budget.

7. a) **Préavis municipal no 06/2015** : relatif au budget 2016
et
b) Rapport de la commission des finances

Chaque conseiller a également reçu le préavis municipal ainsi que le rapport de l'Exécutif

concernant le budget 2016 et les comptes.

Le Président propose de passer le rapport de la Municipalité en revue. La récapitulation du budget de fonctionnement pour l'année 2016 présente un total des charges de Fr. 4'351'867.00 et un total des produits de Fr. 4'352'233.00 laissant apparaître un excédent de produits de Fr. 366.00.

Le rapport ne suscite pas de questions. M. Jean-Daniel Moix fait ensuite lecture du rapport de la commission des finances qui propose aux membres du Conseil d'adopter le budget tel que présenté.

Le Président remercie la commission des finances pour son examen. Il ouvre ensuite la discussion sur le budget ainsi que sur le taux d'imposition. La parole n'étant pas demandée, il propose de passer les deux préavis au vote séparément. Le préavis no 05/2015 relatif au taux d'imposition et le no 06/2015 relatif au budget 2016 sont acceptés à l'unanimité.

Le Président remercie la Municipalité pour la bonne présentation des documents et des chiffres.

M. le Syndic remercie les conseillers pour la confiance qui est témoignée à l'Exécutif et adresse également ses remerciements à la boursière pour la qualité de son travail.

Fait suite une question de M. Rémy Bolomey concernant les investissements 2016 sur le réseau routier de Goumoens-le-Jux – y a-t-il des travaux prévus suite aux dégâts causés par les intempéries ? M. Bernard Favre déclare que la zone en question est située en « zone de glissement ». A ce titre, il prendra les contacts nécessaires en vue d'obtenir éventuellement un subside pour les travaux à entreprendre.

8) Election de deux membres à la commission de gestion, dont un suppléant

M. Daniel Freiermuth, membre de la commission de gestion, s'est approché de MM. Marcel Staub et Philippe Duperrex. Ceux-ci acceptent d'être nommés et c'est à l'unanimité que leur candidature est approuvée par l'assemblée. Quant à savoir qui sera membre et qui sera suppléant, le choix se fera entre les membres de la commission.

M. le Syndic prend la parole et demande à la nouvelle commission de gestion ainsi constituée de bien vouloir agender pour le printemps le contrôle des comptes de la grande salle.

9) Election d'un membre suppléant à la commission des finances

M. Guillaume Gonzalez ayant démissionné, la commission des finances n'a plus de suppléant. M. Jean-Daniel Moix estime qu'étant donné la fin proche de la législature, la commission des finances peut rester sans suppléant avec les 3 membres en place.

10) Propositions individuelles

Ce point tombe, faute de matière

11) Divers

M. le Président rappelle que le 3 décembre prochain aura lieu la séance de commune concernant les futures élections communales. Le dépôt des listes devra se faire entre le 4 et le 11 janvier 2016 à 12h00. N'ayant pas de liste de partis une liste d'entente communale sera faite. Il faut motiver les personnes intéressées autour de nous.

M. Jean-Daniel Moix demande si un tour de table s'est fait au sein de la Municipalité afin de savoir qui se représente ? Il lui est répondu que la question ne s'est pas encore posée au sein du collège.

M. Pierre Turin fait une remarque concernant les abords du chalet des chasseurs où une gouille d'eau stagne. Il demande si du gravier ne pourrait pas y être déposé ? M. Bernard Favre a pris bonne note et s'engage à trouver une solution.

M. Turin demande également si le banc qui a été mis près du stand ne pourrait pas être déplacé à l'entrée du bois car il n'est pas idéalement situé !

M. le Syndic informe les conseillers qu'un dépliant va être édité et distribué concernant les différentes salles à louer dans notre village.

M. Michel Schuler prend la parole et remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé et œuvré à la fête du taillé d'octobre dernier. La fête fût belle ! Elle perdure grâce à l'engagement des villageois !

M. Bernard Bezençon revient sur le problème du parking à Eclagnens : les voitures parkées en permanence ne sont pas en adéquation avec les enfants qui jouent sur la place de jeux...

Pour terminer, M. Pierre Turin revient sur la question du trafic sur les chemins bétonnés entre Goumoëns et Villars-le-Terroir. Le problème est récurrent, les bords de chemins sont systématiquement utilisés et les véhicules empiètent sur les champs cultivés.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt les débats à 21h20 tout en rappelant la date de la dernière séance pour l'année 2015, soit le 7 décembre.

Le Président:

La Secrétaire: